
CONSEIL DE QUARTIER DU MAINGUY

Compte-rendu de la séance du vendredi 14 décembre 2018

Intervention du Commissaire de Police Nationale, du major, et du délégué cohésion Police Population

Le commissaire a répondu sur certaines situations évoquées par les habitants, notamment :

- 6 rue du Potager : il s'agit d'une adresse appartenant à un ensemble locatif de Bondy Habitat. La Police Nationale est en contact direct avec le bailleur (accès aux clés et réquisition permanente pour intervention voire interpellation dans les locaux). La Police nationale intervient à partir des éléments remontés. Les problématiques de sécurité à cette adresse sont essentiellement liées au squat de hall par des jeunes et le trafic de drogues. La Police Nationale effectue des contrôles réguliers dans les halls et les parties communes suite aux interpellations du bailleur ou aux appels d'habitants. En 2018, il y a eu 31 interpellations et 24 personnes contrôlées à cette adresse. Pour qu'il y ait infraction, il faut qu'il y ait trouble manifeste, que les jeunes occupant le hall n'habitent pas sur place et qu'il y ait trafic ou consommation de stupéfiants. Parfois le Procureur peut autoriser des réquisitions ponctuelles pour contrôler directement des jeunes occupant de fait le hall. Au niveau départemental, la brigade des stupéfiants et la brigade anti-criminalité (BAC) peuvent également intervenir. Il s'agit ici d'un point de trafic léger avec essentiellement de la vente pour de la consommation occasionnelle.
- Place de la Gare : la Police Nationale en partenariat avec les habitants ont réussi à résorber un point de deal très présent au niveau de la gare. Il y a régulièrement des contrôles mais qui n'empêchent pas la réapparition du trafic notamment vers Bobillot et Salengro. La gare est également un point de vigilance fort en matière d'insécurité dans les transports le soir.
- Rue du Sergent Bobillot : il y a du trafic, mais c'est aussi un lieu de rencontre pour personnes qui s'alcoolisent. La Police intervient fréquemment pour des contrôles. 20 individus ont été ramenés au commissariat en 2018 et présenté à un officier de police judiciaire. Il y a eu 2 interpellations avec armes. La Police est également sollicitée pour tapages nocturnes.
- Le « blues bar » place Michelet : cet établissement a été contrôlé par le service des douanes, au titre de la répression des fraudes. Mais ce qui pose le plus de problème est la stagnation des clients devant le bar, ce qui crée des nuisances.
- Des véhicules cassés dans les rues du secteur : des véhicules sont désossés dans les rues. Cela doit faire l'objet d'une plainte.
- Les commerces qui ferment après 22h : l'infraction pour ceux qui ne respectent pas les horaires est peu dissuasive (38€). Une procédure de fermeture administrative peut être engagée et est plus dissuasive, mais prend plus de temps.
- Rôle du délégué cohésion Police Population : faire de la sensibilisation dans les écoles, intervention auprès des seniors pour sensibiliser aux dangers du démarchage... Il est possible de le solliciter lorsqu'une médiation est nécessaire. Il est possible de prendre rendez-vous en contactant la MJSP (01 71 86 64 30) ou la Maison des Parents (01 48 50 53 40)

Le commissaire a rappelé l'importance de contacter la Police en cas de troubles à la tranquillité publique. Le major Comin a invité les habitants qui souhaiteraient lui signaler des situations à le joindre par mail à l'adresse suivante : lionel.comin@interieur.gouv.fr

Les moyens de la Police Nationale en Seine-Saint-Denis sont limités mais des recrutements sont en cours et les moyens d'intervention mutualisés sur le département pour renforcer les interventions. La Police



Nationale travaille en étroite collaboration avec la Police municipale pour accroître le service rendu à la population (réunion le vendredi, accès aux images du CSU, etc.).

Bilan du dispositif Voisins Vigilants par le chef de la Police Municipale

Moins de 50 personnes se sont inscrites sur la plateforme cette année. Devant ces chiffres, la Municipalité peut choisir de ne pas reconduire le dispositif.

- La mairie est-elle adhérente ?
 - o Oui, et l'adhésion est payante, c'est pourquoi la reconduction de l'adhésion est à mettre en débat.
- Il faudrait avoir un référent par quartier pour permettre de fédérer un groupe.
 - o Cette fonctionnalité est proposée sur la plateforme, mais aucun habitant ne s'en est véritablement saisi.
- Ce dispositif est-il lié au dispositif tranquillité vacances ?
 - o Non, le dispositif tranquillité vacances fonctionne bien, et va perdurer.

Actualités de la ville et du quartier

Concertation sur le centre-ville

Une grande concertation sur le centre-ville est lancée : il y a eu une première étape de concertation sur le marché du centre-ville le 25 novembre, à laquelle de nombreux bondynois ont participé. Vous pouvez vous aussi donner votre avis sur ce qui s'est amélioré et ce qui reste à améliorer dans le centre-ville, grâce aux dépliants.

Une prochaine étape a lieu demain samedi à 10h : une balade dans le centre-ville, pour affiner le diagnostic et recueillir le point de vue et les propositions des habitants. Le rdv est à 10h sur la place du 11 novembre 1918 (=la place du marché).

Animations de fin d'année sur les marchés

Samedi 15/12/2018 - Marché Suzanne BUISSON Cadeaux

Maquilleuse

Sculpteur ballons

Photos avec un Père Noël

Dimanche 16/12/2018 - Marché Cœur de ville

Distribution de 200 sacs réutilisables

Un atelier cuisine (avec la cheffe du Ritz)

Samedi 22/12/2018 – Marché de la gare

Maquilleuse

Photos avec un Père Noël

Distribution de chocolats

Distribution de 500 sacs réutilisables

Distribution de bougies de Noël



Période hivernale : les bons réflexes

Arrêté déneigement

- Chacun est responsable du déneigement devant son habitation. Les propriétaires de pavillons, mais également les copropriétés, et les bailleurs sociaux.

Collecte de sel

- Modalités :
 - Se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile
 - Se munir d'un contenant (il sera donné par adresse l'équivalent d'un tiers de sacs soit environ un seau de sel – il appartient ensuite au citoyen de s'en procurer par ses propres moyens)
- Lieux de distribution :
 - ATELIERS MUNICIPAUX – Centre technique municipal – N° 11, allée becquerel : 01 48 50 24 20
 - SIR – régie voirie – 28 rue jules ferry – 01 48 48 54 81
 - PARCS ET JARDINS - régie parcs – 83 avenue du 14 juillet – 01 71 86 64 27
- Horaires des services du lundi au vendredi de 08 h à 12 h et de 13h30 à 16h30

Pot convivial de fin d'année

